

Dans la zone russe

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes**

Band (Jahr): **54 (1946)**

Heft 43

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-557172>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Allocution de M. Winston Churchill au Comité international de la Croix-Rouge

le 16 septembre 1946

On a dit que les fondateurs de la Croix-Rouge n'ont recueilli que peu de gratitude. J'ai lu quelque part que leurs noms ne figuraient même pas dans un gros dictionnaire d'histoire européenne. Et pourtant ceux qui connaissent ces choses honoreront à tout jamais la mémoire de Jean-Henry Dunant, de Gustave Moynier, du général Dufour qui furent, dans les années soixante du siècle dernier, de grands précurseurs. Tous furent bénis d'une longue existence et — pour autant que ce soit une bénédiction — d'une longue vieillesse.

Il faut bien se garder de sous-estimer des hommes et leur œuvre. Il arrive, en effet, que de mauvais arguments, présentés sous une forme habile, paraissent contredire les raisons les meilleures. Ainsi on leur a objecté parfois: «Comment pourriez-vous humaniser la guerre?» «Comment pourriez-vous la prévenir?» Ou bien encore: «A quoi bon prétendre être impartial?»; et ainsi de suite... Néanmoins, de telles objections ont perdu leur vigueur devant la persévérance et la persistance de ces pionniers.

Dans la grande guerre de 1914—1918, que nous devons appeler aujourd'hui la «Première Guerre», l'activité du Comité international de la Croix-Rouge prit une extension immense. Il se chargea alors de la protection des prisonniers de guerre et pendant le récent conflit, cette œuvre a revêtu la plus haute importance.

Jadis, il y avait en Europe bien des facteurs de cohésion: il y eut les Romains, puis l'empire de Charlemagne, le christianisme, puis les alliances aristocratiques et cosmopolites, les rapports étroits entre familles régnantes qui, au temps de la Reine Victoria, créèrent entre les pays une sorte de lien commun. Tout cela a maintenant disparu. Autrefois, la guerre prenait certains aspects chevaleresques qui en masquaient quelque peu l'aspect criminel. Ces coutumes furent observées dans les guerres du 17^e et du 18^e siècles; mais, dans ce terrible 20^e siècle, tout cela s'est effacé. Toutes les relations se sont rompues dans le choc des armées. Entre nations en guerre, plus aucun point commun. Jamais la destruction de tout contact humain n'avait encore atteint un degré aussi diabolique qu'en ces deux dernières guerres.

Une seule chose a été sauvée, qui a permis de maintenir au lien entre les nations. Un lien non pas intact, mais qui fut néanmoins une grande force agissante: l'œuvre du Comité international. La Croix-Rouge fut un terrain d'entente — le seul, entre les camps hostiles — où des hommes pouvaient se tendre la main, reprendre conscience de leur humanité commune et reconnaître la valeur du droit et des conventions. C'est là un résultat magnifique. Il témoigne de l'esprit de ceux qui consacrèrent leur vie à ce but, et c'est une œuvre suisse. Une œuvre suisse au premier chef, et qui prouve bien que le maintien d'un fort esprit d'indépendance ne signifie aucunement le désintéressement du sort et des affaires du prochain moins privilégié.

Il y a des jours où l'espoir et la confiance jaillissent avec force; il y en a d'autres où l'on est déçu de voir qu'après tant de difficultés vaincues, on n'atteint en apparence que de si pauvres résultats. Il y a des jours, où l'on ne saurait nourrir les mêmes espoirs qu'après l'autre guerre. Et pourtant, les forces morales montent et nulle puissance organisée ne saurait arrêter la marche de la civilisation. Ceux qui, pionniers dans ce domaine international, ont contribué au développement du Comité international de la Croix-Rouge, serviront toujours à préserver ces formes de la civilisation qui permettent d'aplanir les difficultés, voir les différends d'une humanité égarée, qui se crucifie elle-même. Leur rôle, en ce monde, est honorable et leur contribution de valeur; ils peuvent s'endormir la conscience tranquille, après leur journée de labeur.

Le budget d'une grande entreprise

Il en est du Comité international de la Croix-Rouge comme de toute entreprise d'une certaine importance: l'étendue de son activité dépend des moyens financiers qui sont mis à sa disposition. On peut avoir aujourd'hui l'idée simpliste que, la guerre étant terminée, plus personne n'a besoin du Comité international. Il n'est pas nécessaire de souligner combien cette illusion dangereuse pourrait causer de mal, et de mal inutile.

Jusqu'à présent, les dépenses ont toujours été couvertes par des recettes. Aux sorties totales du temps de guerre de 44 480 627 fr. 74, ont correspondu des rentrées pour 44 687 745 fr. 94 de sorte qu'à la fin de 1945, il restait un petit solde actif de 207 118 fr. 20.

Le budget de 1946 présentait déjà des réductions massives d'environ 37 % par rapport à 1945, et effectuées naturellement au détriment

de bien des actions urgentes. Il prévoyait 1 963 000 fr. pour les frais administratifs, 4 070 000 fr. pour les salaires du personnel travaillant en Suisse et 3 970 000 fr. pour les frais des délégations, donc un total de frs. 10 003 000 fr. A la suite d'une révision, en mars 1946, ce budget a été encore réduit et ramené à 8 986 560 fr.

Comment le financement de ces dépenses s'est-il effectué? D'une part grâce aux contributions des Sociétés nationales de Croix-Rouge et des gouvernements, et de l'autre grâce à une avance de la Confédération. Actuellement, l'on se préoccupe d'assurer la couverture de ces avances. Durant la guerre, on pouvait compter que les puissances intéressées, comme aussi différentes organisations de secours, continueraient d'appuyer financièrement le Comité international. Par ailleurs le peuple suisse et ses autorités se sont chargés d'une part considérable de cet appui matériel, puisque le 55 % de tout l'argent reçu par le Comité vient de notre pays. Par la suite cependant, l'Italie, l'Allemagne et le Japon, ont cessé complètement leurs prestations. Les autres pays, d'autre part, se trouvent à tel point chargés par leurs tâches nationales qu'on ne peut malheureusement attendre d'eux que des contributions relativement peu importantes. Les différentes sociétés nationales qui ont jusqu'ici contribué dans une mesure considérable au financement du Comité, sont maintenant engagées lourdement dans leur propre pays et éprouvent souvent de grandes difficultés à réunir les sommes qu'elles voudraient mettre à la disposition du Comité. C'est donc de l'esprit de sacrifice de notre pays et de ses représentants parlementaires que dépendra dans une mesure appréciable l'étendue des tâches que pourra accomplir le Comité de Genève.

Dans la zone russe

Après des pourparlers prolongés, les autorités soviétiques ont donné l'autorisation au Comité international de la Croix-Rouge d'entreprendre une action d'une certaine envergure dans la zone d'occupation russe en Allemagne.

Le Comité international et la Commission mixte de secours de la Croix-Rouge internationale y ont intéressé plusieurs donateurs qui ont fourni les apports suivants: Don irlandais: sucre et lait condensé; Croix-Rouge sud-africaine: médicaments, soupes, caramels vitaminés, savon, etc.; Commission mixte de secours: médicaments et jouets; différentes sociétés de Croix-Rouge de l'Empire britannique: vitamines D; Union internationale de Secours aux enfants: lait condensé; Conseil œcuménique mondial: sucre; Centrale sanitaire suisse: textiles; Fonds recueillis par la collecte de prisonniers de guerre allemands aux Etats-Unis.

L'une des actions les plus importantes a été l'action alimentaire en faveur de 12'000 enfants aux mois de juillet et août. Il s'agissait de donner pendant quatre semaines, à ces enfants un repas supplémentaires de 500 calories par jour. Afin d'éviter que les marchandises ne passent au marché noir, la distribution s'est faite directement sur place sous forme de repas distribués dans les écoles et dans des cuisines communautaires. Il va sans dire que seule une partie des enfants sous-alimentés ont pu être atteints.

Dans des homes d'enfants et des écoles enfantines dans le cadre de l'action en faveur des enfants, on a également distribué du sucre, des conserves de viandes, du lait en poudre et du lait condensé, des jouets. On a pu notamment donner à chacun des enfants, 20 grammes de sucre par jour, pendant trois mois.

Le tri des cas les plus graves a été opéré par des médecins allemands en collaboration avec les centres sociaux et les comités féminins de secours locaux. La distribution des aliments s'est faite par l'intermédiaire de la Volkssolidarität, groupant les centres sociaux officiels, les comités féminins de secours, le Comité pour la jeunesse, l'Œuvre de secours évangélique et l'œuvre de Caritas.

On a choisi comme zones à secourir exclusivement les régions souffrant de sous-alimentation prolongée, principalement dans la partie est de la zone russe, dans la partie est du Brandebourg et dans les régions périphériques de Berlin qui ne sont pas comprises dans le régime des quatre zones. On a pris également en considération des

Sanitätshaus	W. Höch-Widmer	Barau
	Aerzte- und Spitalbedarf	Telephon 2 36 55
	Krankenpflegeartikel	und 2 10 07
	Verbandmaterialien	
Ausrüstung von Krankenmobilen-Magazinen und Belieferung von Samaritervereinen		

Offizielle Mitteilungen

Communications officielles

Schweiz. Samariterbund - Alliance des Samaritains

Feldübungen.

Zentralschweiz (Rayon II).

Sektion	Ort der Uebung	Besammlungsort	Supposition	Datum und Zeit
Messen, Wengi b. Büren	Messen- Ruppoldsried	Messen	Patr.-Uebung	27. Okt. 13.00
Stettlen, Bern- Schosshalde- Obstberg	Ostermundigen Steinbrüche	Endstation Omnibus, Rest. «National», Ostermundigen	Verschiedene Unfälle	27. Okt. 14.00
Riva S. Vitale	Riva S. Vitale	Piazzale S. Rocco Riva S. Vitale	Infortunio della circolazione	3 nov. 15.00
Wohlen- Meikirch Kirchlindach, Frieswil	Uettligen	Primar- schulhaus Uettligen	Patr.-Uebung	27. Okt. 13.15

Ostschweiz (Rayon III).

Aadorf, Sirnach, Balterswil, Dussnang, Münchwilen	Balterswil	Schulhaus, Balterswil	Patr.-Uebung	27. Okt. 13.00
Windisch, Brugg, Gebenstorf, Umiken, Mil.-San.-Verein Brugg	Gebenstorf	Rest. «Wartau» Gebenstorf	Patr.-Uebung	27. Okt. 13.00

Schlussprüfungen.

Zentralschweiz (Rayon II).

Sektion	Kursart	Lokal	Datum und Zeit
Huttwil u. Umg.	Säuglingspflegekurs	Stadthausaal Huttwil	26. Okt. 20.00

Ostschweiz (Rayon III).

Hauptwil	Säuglingspflegekurs	«Löwen», Hauptwil	10. Nov. 15.00
----------	---------------------	-------------------	----------------

Nächste Präsidentenkonferenzen.

Luzern: Samstag, 26. Okt., 14.30 Uhr, im Restaurant «Frohburg»;
Chur: Sonntag, 3. Nov., 14.00 Uhr, im Hotel «Stern»;
St. Gallen: Samstag, 16. Nov., 14.30 Uhr, im Rest. «Kaufleuten».

Conférences des présidents.

Lausanne: Dimanche 27 oct. à 14 h. 15 à la salle des «Vignerons» au Buffet de la gare;
Bienna: Dimanche 17 nov. à 14 h. 45 à la «Tonhalle».

Der Samariter-Taschenkalender 1947

ist gegenwärtig im Druck, so dass wir hoffen, Ende Oktober mit den Lieferungen beginnen zu können.

Wir haben auch diesmal versucht, das Kalenderchen reich zu illustrieren mit zwei Kunstdruckbeilagen, und den Inhalt für unsere Samariter interessant zu gestalten. Zufolge der erhöhten Gesteuerungskosten können wir leider einen kleinen Preisaufschlag nicht vermeiden. Bis anhin kostete der Kalender Fr. 1.70, Umsatzsteuer inbegriffen. Es ist wohl sehr bescheiden, wenn wir den Preis für die neue Ausgabe auf Fr. 1.80 festsetzen, so dass von einem merklichen Aufschlag kaum die Rede sein kann.

Wir bitten die Präsidenten unserer Sektionen, bei der nächsten Uebung oder Zusammenkunft den Kalender zu empfehlen, Bestellungen aufzunehmen und uns die mit unserem Zirkular Nr. 3/46 vom 12. September zugesandten Bestellkarten so bald wie möglich zukommen zu lassen, damit die Kalender womöglich an der Novemberübung oder spätestens an derjenigen des Monats Dezember den Mitgliedern abgegeben werden können. Sicher werden jene Samariterinnen und Samariter, die sich an diesen kleinen Ratgeber gewöhnt haben, ihn gerne rechtzeitig erwerben, um ihn gleich mit Beginn des neuen Jahres in Gebrauch nehmen zu können.

Für prompte Erledigung sind wir den Präsidenten unserer Sektionen zu Dank verpflichtet.

L'agenda suisse du Samaritain 1947

est actuellement sous presse. Nous espérons pouvoir fournir les premiers exemplaires vers mi-novembre.

Ce petit calendrier sera de nouveau richement illustré de deux feuillets sur papier couché où les clichés ressortiront mieux, et nous nous sommes efforcés de rendre le texte aussi intéressant que possible pour nos samaritains.

Nous n'avons pas réussi à éviter une légère hausse du prix de vente, vu l'augmentation constante des frais d'impression. Jusqu'à présent l'agenda coûtait fr. 1.70, y compris l'impôt sur le chiffre d'affaires. La nouvelle édition reviendra à fr. 1.80; cette différence est extrêmement petite et le terme d'augmentation paraît presque exagéré. Lors de votre prochain exercice ou réunion, n'oubliez pas de faire déjà de la propagande en faveur de ce charmant petit conseiller.

Nous recommandons à nos présidents de sections de bien vouloir se servir des cartes de commande que nous leur avons expédiées par notre circulaire n° 3/46 du 25 septembre 1946. Il est désirable que les agendas puissent être remis aux membres lors de l'exercice du mois de novembre ou de celui du mois de décembre au plus tard. Chacun voudra s'en servir pour le début de la nouvelle année. Nous comptons que la vente sera couronnée d'un plein succès et nous remercions les fonctionnaires de nos comités d'avance pour toute la peine qu'il voudront bien se donner en sa faveur.

Verbandpatronen.

Wir erinnern unsere Sektionen daran, dass wir noch einen kleinen Posten Verbandpatronen der Armee, den wir günstig erwerben konnten, billig abgeben können. Es sind dies nachstehende zwei Ausführungen:

Verbandpatrone Armee 1936, zu 50 Rp. das Stück,
Grosser Verband, Armeemodell, zu 60 Rp. das Stück.

Benützen Sie diese Gelegenheit!

Cartouches à pansement.

Nous rappelons à nos sections que nous pouvons céder à des prix avantageux un stock restreint de cartouches à pansement, modèle de l'armée. Il s'agit de deux espèces différentes:

Cartouches à pansement, armée 1936, à 50 cts. pièce,
Grand pansement, modèle de l'armée, à 60 cts. pièce.

Profitez de cette occasion unique!

districts sous-alimentés dans le Mecklembourg et dans la Saxe orientale où le dénuement est complet après les batailles de blindés et le passage des réfugiés.

Dans les actions de ce genre, seul l'état de sous-alimentation détermine le choix, et les instances suivantes sont responsables de la distribution: Zentralverwaltung für deutsche Umsiedler (Angegliedertes Ausschuss zur Verteilung ausländischer Spenden in der russischen Zone), dans laquelle sont représentés: le parti unitaire, l'Union démocratique, le Comité des femmes, le Comité pour la jeunesse et les syndicats.

La Commission pour la distribution des dons étrangers dans la

zone russe comprend six membres; son président est le délégué du parti unitaire; le représentant du Comité international de la Croix-Rouge assiste de droit aux séances.

Des secours en médicaments sont peut-être encore plus importants. La distribution se fait par la Zentralverwaltung für Gesundheitswesen der russischen Zone. Chaque province a son bureau sanitaire. La distribution dans les hôpitaux est faite strictement selon les besoins. Jusqu'à présent, près de 100 tonnes de médicaments ont été distribuées dans la zone russe, soit: à des hôpitaux, à des camps de quarantaine pour prisonniers de guerre et à des camps de réfugiés. Il est à noter que l'Unrra ne fait pas de distributions dans la zone russe.